

L'ÉCOLE DU PROPRIÉTAIRE

FORMER LES PRIMO-ACCÉDANTS AUX ENJEUX DE LA PROPRIÉTÉ

L'École du Propriétaire forme et accompagne les ménages, notamment primo-accédants à revenus modestes, engagés dans un projet d'accession à la propriété.

Elle leur permet de se familiariser avec leurs nouveaux droits et devoirs, de favoriser leur implication dans leur lieu de vie et d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité à long terme de leur copropriété.

Ce programme est proposé :

- ▶ aux bailleurs sociaux ayant des programmes d'accession
- ▶ aux promoteurs, dans le cadre de la commercialisation de leurs programmes sociaux
- ▶ aux communes, communautés d'agglomération
- ▶ et à tous les acteurs publics concernés par des programmes d'accession sociale à la propriété

LES DIFFÉRENTES PHASES DE L'ÉCOLE DU PROPRIÉTAIRE

| | PROJET D'ACHAT IMMOBILIER | LIVRAISON / 1ÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | COPROPRIÉTÉ INSTALLÉE |
|----------------|---|--|--|
| THÈMES ABORDÉS | -Le projet d'acquisition -Le plan de financement -Avant-contrats et contrats de vente -La gestion budgétaire | -Les notions fondamentales de la copropriété -Les garanties de construction | -Le syndic de copropriété -Anticipation et prévention des risques |
| OBJECTIF | Démocratiser l'image de l'accession à la propriété | Sécuriser le parcours résidentiel des primo-accédants | Eviter le phénomène des copropriétés dégradées |

PARTENAIRES

coopimmo

FONDATION
nexity

GRUPE
BPCE

